



A partir d'un site exceptionnel situé  
en bord de mer

## Conditions d'inscription et conditions financières

### Cotisation à l'aéro-club :

La cotisation est valable pour une année civile pleine. Elle donne accès aux locaux et aux avions.

**Montant : 218 € et 178 €** pour les moins de 21 ans et membres des autres aéroclubs.

### FFA :

L'adhésion à la Fédération Française Aéronautique (FFA) est obligatoire :

**74 €** Licence + assurance

**114 €** Licence + assurance + revue mensuelle « Info pilote »



### Visite médicale :

Une visite médicale est obligatoire. Elle doit être pratiquée par un médecin agréé et est valable 5 ans pour les moins de 40 ans, un an pour les autres.

### Médecins agréés :

Dr. Deschamps : 06.07.90.87.33

Dr. Brétéché : 02.35.85.50.72

Dr. Wissard : 02.32.14.74.21

## Tarif des heures de vol (au 07/02/2016)

| Avion              |        | Tarif solo | Tarif instruction | Utilisation |
|--------------------|--------|------------|-------------------|-------------|
| Robin DR 400 120cv | F-GDES | 159 €/h    | 159 €/h           | Ecole       |
| PIPER PA 28 180 cv | F-GIDI | 189 €/h    | 189 €/h           | Voyage      |

## Renseignements et contacts

Ouvert chaque jour du 15 juin au 15 septembre  
Ouverture hors saison : samedi, dimanche et JF  
Tél : 02.35.84.86.55

<http://www.aeroclubdieppe.fr>

Mail : [aeroclub.dieppe@orange.fr](mailto:aeroclub.dieppe@orange.fr)

L'aéro-club est une association loi de 1901 agréée par la FFA, sous le N° 5014.

Il compte environ 50 membres dont 3 instructeurs.

Edition : 04/03/2017

### Des locaux accueillants



# AERO-CLUB de Dieppe

## Devenez pilote d'avion

## Devenez pilote d'avion

Toutes les informations sur notre site internet :  
<http://www.aeroclubdieppe.fr>

- pour vos loisirs
- Pour accéder au pilotage professionnel et aux carrières de l'aéronautique...

Aéro-club de Dieppe – Aérodrome de Dieppe/St Aubin 76550 Saint Aubin sur Scie  
Tél : 02.35.84.86.55 Mail : [aeroclub.dieppe@orange.fr](mailto:aeroclub.dieppe@orange.fr)  
Association loi de 1901 Affiliée FFA sous le N° 5014

# Avec l'AERO-CLUB de Dieppe et son école de pilotage

Obtenez votre brevet de pilote



## ...Acquérir une formation pratique en vol

### Des pilotes instructeurs qualifiés bénévoles et disponibles

Vous apprendrez le pilotage d'un avion de tourisme et la navigation aérienne. 4 instructeurs sont disponibles pour assurer la formation régulière des élèves pilotes et leur perfectionnement.



L'Aéro-club dispose de deux avions : un triplace école et un quadriplace pour les voyages et le perfectionnement à la navigation



ROBIN DR400/120 CV  
F-GDES

*Triplace école*



PIPER PA 28 / 180CV  
F-GIDI

*Quadriplace de voyage*

## ...Acquérir une formation théorique au sol

Vous étudiez les chapitres suivants :

- La connaissance de l'avion
- La mécanique du vol
- La réglementation aérienne
- La météorologie
- La navigation aérienne



...à partir d'une formation théorique via Internet, sous supervision de votre pilote-instructeur.

## Le Brevet de pilote privé avion



3 niveaux possibles...

### ... Le Brevet de Base (BB)

Avoir 15 ans révolus le jour de l'épreuve pratique en vol.

Minimum de 6h en double commande, 4h en solo et 20 atterrissages

Examen théorique de 1h (60 questions à choix multiples)

Aptitude physique et mentale reconnue par un médecin agréé

**Le BB permet de voler seul à bord dans un rayon de 30 km autour de l'aérodrome**

### ... La Licence Pilote d'Avion Léger (LAPL)

Avoir 17 ans révolus pour l'épreuve pratique et 16 ans pour le 1<sup>er</sup> vol solo.

Minimum de 30h de vol dont 15h en double-commande et 6h en solo comprenant 3h de navigation dont un voyage seul à bord de plus de 145 km

Examen théorique en 2 épreuves de 120 QCM

Certificat médical pour LAPL. Electrocardiogramme si plus de 40 ans.

**Le LAPL permet d'emmener 3 passagers pour des vols de jour dans toute l'Union Européenne**, après 10h de vol solo. Qualification vol de nuit possible sur notre terrain.

### ... Le Brevet de Pilote Privé ou PPL

Avoir 17 ans révolus pour l'épreuve pratique et 16 ans pour le 1<sup>er</sup> vol solo.

Minimum de 45 heures de vol dont 25h en double commande et 10 heures en solo comprenant 5 heures de navigation dont un voyage seul à bord de plus de 270 km.

Examen théorique en 2 épreuves de 120 QCM

Certificat médical de classe 2 – électrocardiogramme obligatoire si plus de 40 ans

**Le PPL permet de piloter des avions de plus de 2 tonnes et d'emmener des passagers partout dans le monde. Permet de viser les qualifications IFR (vol aux instruments), bimoteur, vol de nuit, hydravion, langue anglaise, voltige, vol en montagne, remorquage de planeurs, largage paras,**

**Commencez par un vol d'initiation** : sans engagement de votre part, testez une première leçon théorique suivie d'un vol d'environ 30 min. avec un instructeur en étant vous-même aux commandes... Vous décidez ensuite de poursuivre ou non votre formation... Coût : 150 €.